

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 151 - Le 07 Décembre 2009

- **Publication du décret instituant les Directions Départementales Interministérielles-**
- **Circulaire instituant la réquisition des personnels de l'Etat dans le cadre de la campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) : LES TEXTES PLEUVENT !**

Vous trouverez ci-joint d'une part le décret 2009-1484 du 4 décembre 2009 publié au Journal officiel du 4 décembre 2009 relatif aux DDI. Rappelons que pour la CFTC FAE ces directions ont été instituées au pas de charge et sans concertation avec les Organisations Syndicales ! (TAM TAM 148 du 21 novembre 2009).

D'autre part TAM TAM vous communique la circulaire du 4 décembre 2009 relative à la mobilisation et la rémunération des personnels de l'Etat dans le cadre de la vaccination contre la grippe A, ainsi que le courrier du Ministre de la Fonction publique adressé à l'INTERFON CFTC.

L'Etat peut compter sur l'esprit de responsabilité de la CFTC, mais une fois de plus quand la crise est là : ON A TOUJOURS BESOIN D'UN FONCTIONNAIRE DE L'ETAT PRES DE CHEZ SOI !